

la Fabrique de chocolat
Cailler, à Broc
engage constamment
des jeunes filles.
y adresser.

A vendre
de la gare de Vuisternens
jolie maison
prenant : logements neufs, grange, écurie
et remise avec une pose de terre. Con-
drait pour un maître d'état. On exige
au comptant.
adresser Deillon, négt., Vuister-
1171

A vendre :
moteur électrique 1 1/2 HP. S'a-
dresser à Philipona-Mazoni ou au Bu-
reau de la Société Electrique, à
1160

FERMIER
demande pour le 1^{er} novembre
un fermier actif et sérieux
une ferme située près de Lausanne.
tenance 38 poses environ (1710 ares).
de vente des consommations.
adresser à l'étude de M. E. MORET,
St-Pierre, 8, Lausanne.



its de douane.
HMMS
ment
S & C^e Bâle.
mières marques, de style courant
coulantes. Accords. Echange de
Bulle, renseignera. [1203

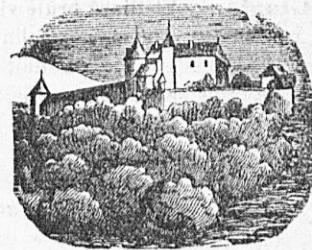
gymnastique
1910
URG
1200 gymnastes.
duels, samedi après midi des
néraux.
iaux individuels. A 10 heures :
des prix.
8 heures, productions spéciales des Sec-
onnes).
que de la ville est assuré.

ON DEMANDE
tout de suite un ouvrier scieur, si-
ble célibataire. S'adresser Scierie MO-
D, Môtiers (Travers).

La lessive
la plus
moderne
PERPLEX
nettoie, blanchit et
désinfecte tout à la fois.
Savonnerie Kreuzlingen
CHARLES SCHULER & C^e



LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50
» . . . 6 mois » 2.50
Etranger. 1 an » 9.—
» . . . 6 mois » 5.—
payable d'avance.
Prix du numéro : 5 cent.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

HORAIRE D'ÉTÉ : BULLE, dép. 5³⁷ 8³⁵ 10⁰⁵ 2⁴² 5⁰⁰ 9⁰⁰ — BULLE, arr. 7⁴⁰ 9⁰⁷ 12¹⁰ 4⁸⁰ 8³⁵ 10⁴⁰

ANNONCES
District de la Gruyère : une
seule insertion, 15 c.; annon-
ces répétées, 10 c. Canton
et Suisse, 15 c. Etranger,
20 c. la ligne ou son espace.
RÉCLAMES : Suisse, 30 cent.
Etranger, 40 c. la ligne.
S'adr. à l'Agence de pu-
blicité Haasenstein et Vo-
gler, 84, rue de Bouleyres
(Cercle catholique 1^{er} étage)

BULLE, le 5 août 1910.

Les lettres anonymes.

Il est des gens qui se décernent à eux-mêmes, assez facilement, des brevets de probité; ces gens-là seraient fort surpris que la voix publique ou le code les leur refuse. Les uns ignorent que le fait de mettre en circulation une pièce de fausse monnaie, même reçue de bonne foi, est qualifié de délit et punissable d'une peine d'emprisonnement, les autres oublient que le fait d'adresser à un tiers un écrit sans le signer est qualifié de lâcheté et passible du mépris public.

Il faut constater d'autre part que les mœurs se sont adoucies à notre époque et que les moyens énergiques de vengeance sont proscrits; l'on doit certainement s'en féliciter, encore qu'il faille reconnaître la franchise et la simplicité du geste par lequel on vidait autrefois un différend. Cependant, la haine et l'envie n'en existent pas moins au cœur de certains de ces humains policés avec lesquels nous vivons; il a donc fallu qu'elles recherchent d'autres moyens d'expression, il a fallu qu'elles découvrirent des armes nouvelles. Elles ont trouvé! Quoi?

La lettre anonyme! Trouaille de médiocre acabit, sans doute, mais procédé simple, à l'usage des pleutres notamment.

Il n'y faut, en effet, que du papier, une plume, de l'encre, du mystère et certaine bassesse de tempéramment et de caractère. C'est peu de chose, à la vérité, mais avec cela l'on est tout de même l'auteur d'une vilénie.

Parmi les consolations que l'on peut prodiguer aux amateurs de ces tristes travaux, il en est une à laquelle ils seront peut-être sensibles: « Ils ont des ancêtres ». Lorsqu'aux temps passés un individu avait quelque ennemi, et qu'il se sentait l'âme couarde, ou que déjà la pâle crainte des coups glaçait ses os, il recourait aux pratiques diaboliques, burlesques et inoffensives de l'envoûtement: Une façon de charlatan, un marchand d'orviétan, murmurait dans la demi-obscurité de son antre des formules où il mêlait, selon les ressources de son imagination, des débris de grec et des lambeaux d'hébreu; il faisait brûler quelques grains d'un

parfum violent sous le nez du naif qui le venait consulter et perçait devant lui une image ou une figurine de cire qui était censée représenter son ennemi. Celui-ci devait en périr. Un mauvais hasard qui surprenait l'envoûté de temps à autre suffisait à entretenir la crédulité dans l'esprit des haineux.

Mais aujourd'hui la foi dans les sortilèges et les maléfices ayant disparu, l'on n'envoûte plus; aujourd'hui, ère de progrès, l'on écrit des lettres anonymes! La niaiserie d'une certaine humanité a trouvé ainsi un exutoire.

Tous ceux que leur profession met dans l'obligation de connaître les causes de bien des tristesses et de bien des drames savent le rôle que joue ce sale petit écrit. La lettre anonyme est plus fréquemment un instrument de vengeance qu'un procédé de chantage; l'on y voit et l'on y devine les recherches de l'écrivain pour distiller le venin de sa méchanceté; les phrases en sont aiguisées; la lâcheté y est mâtinée de calcul, l'auteur connaît l'endroit sensible, aussi ne se contente-t-il pas d'attaquer le destinataire en lui-même, mais le blesse-t-il dans la personne des êtres qui lui sont le plus chers. Il y a ainsi des individus qui s'adonnent à ces malodorantes besognes, et qui tâchent d'excuser leur acte en affirmant avoir agi par charité, par désir d'être utiles et de bon conseil; ceux-là ajoutent le poids de leur inconscience ou de leur hypocrisie à la gravité de leur faute.

Pour quelques-uns, c'est un sport, une manière de faire connaître leur opinion, c'est une habitude, une façon de se mêler des affaires qui ne les concernent point.

L'examen des procès en diffamation, ou en divorce fournit une moisson copieuse de renseignements sur les sentiments qui animent les amateurs de ce genre de travail. A ce propos, une observation s'affirme: la lettre anonyme est par excellence l'arme des faibles; elle sévit singulièrement dans le public des nerveux, des êtres aux cervelles appauvries. Mais à ce déséquilibre mental correspond une force psychique étrange, étonnante: celle du mensonge. Les inculpés, les inculpées surtout, n'avouent jamais; les expertises graphologiques, les témoignages accablants, le flagrant délit même ne leur importent point; ils mentent avec

ténacité et les condamnations les mieux motivées les trouvent niant encore.

On dira peut-être que le mal n'est pas aussi général que l'on veut bien le prétendre, l'on objectera que cette opinion est pessimiste, il n'en est pas moins vrai qu'autour de beaucoup de gens, un monde obscur s'agite, plus mystérieux que dangereux, il est vrai, mais avide de mal faire, mais jaloux du bonheur d'autrui.

Quelques-unes de ces élucubrations malsaines et pleines de scurrilités donnent naissance à des poursuites devant les tribunaux; on les trouve gisant dans les actes des procédures chagrines, on les découvre dans les dossiers poudreux de la chicane, on les rencontre dans ces procès nombreux où l'on voit couler le flot fangeux des calomnies. L'on doit alors en conclure que de toutes les formes de l'imposture et de toutes les nuances de la lâcheté, celle-là est la plus répandue et la plus odieuse. Mais ce n'est pas tout, car à côté de ces types courants de l'envieux vulgaire ou du déséquilibré, à côté de toute cette horde d'aigris dont les actes relèvent aussi souvent de la psychiatrie que de la justice, il existe une autre catégorie d'individus aux allures louches: celle des vicieux. Sous le couvert de cet anonymat qui les assure de l'impunité, ils s'efforcent de salir l'imagination encore candide des êtres jeunes et naïfs: leurs victimes se taient le plus souvent, honteuses même de ce qu'elles ont vu, et si des parents attentifs sont informés de ces faits, il arrive que, craignant le scandale, ils s'abstiennent d'en signaler l'existence à l'autorité.

Il faut donc qu'une sanction soit trouvée qui frappe les maniaques de la lettre anonyme, et qu'en manière d'avertissement on leur dise: « Qui que vous soyez, et quel que soit le but dans lequel vous écrivez, ayez le courage élémentaire de reconnaître la paternité de votre œuvre, songez aussi qu'il n'y a pas deux façons d'apprécier votre acte; que si vous n'osez apposer votre signature au pied de la lettre que vous envoyez, sachez que vous aurez prostitué votre plume en vous reniant vous-même; souvenez-vous alors que l'épithète de lâche vous convient si vous êtes un homme, et celle de mégère si vous êtes une femme. »

Frédéric de RABOURS.

(Journal de Genève.)

NOUVELLES SUISSES

M. Fallières en Suisse. — Le programme de la visite du président Fallières à Berne est maintenant fixé dans tous ses détails.

A son arrivée à la gare de Berne le 15 août, à 4 h. de l'après-midi, le président sera salué par une délégation du Conseil fédéral, composée de MM. Comtesse, président de la Confédération, Ruchet, vice-président du Conseil fédéral, Moser, président du gouvernement bernois, Steiger, président de la ville de Berne, accompagnés de M. Lardy, ministre de Suisse à Paris, Schatzmann, chancelier de la Confédération, du secrétaire du Département politique, et du colonel Bornand, commandant de la 1^{re} division.

Les autres membres du Conseil fédéral et les députations des Chambres se réuniront dans le salon de réception du Conseil fédéral, où le président de la République sera officiellement salué.

Ensuite aura lieu une promenade en voiture à travers la ville, puis le président recevra à l'ambassade de France le corps diplomatique et les représentants des colonies françaises en Suisse.

Le soir, à 8 h., le Conseil fédéral offrira au président un dîner à l'hôtel Bernerhof.

Le lendemain aura lieu une excursion à Interlaken.

Le soir, le Conseil fédéral sera l'hôte du président à l'ambassade de France. M. Fallières repartira pour Paris le même soir à 11 h.

Sur l'ordre du Conseil fédéral, les colonels Isler, commandant le 1^{er} corps d'armée; Galiffe, commandant de la 11^e division; Egli, chef d'état-major du 2^e corps d'armée, se porteront à la rencontre du président à la frontière suisse et le raccompagneront à son retour jusqu'aux Verrières.

Le Conseil d'Etat a décidé de lever, pour faire le service d'honneur pendant la réception du président Fallières, les bataillons 29 et 31, l'escadron 8 de dragons et une section de la batterie de campagne n° 20.

Le lieutenant-colonel Mezener, à Berne, désigné comme commandant de place, aura ces troupes sous ses ordres et dirigera en outre le service de police.

Glaris. — Vieillard brûlé vif. — La maison du vigneron Fridolin Giger, à Schänis, a été, la nuit du 2 au 3, la proie des flammes. Le propriétaire, âgé de 78 ans, n'a pu être sauvé.

Berne. — Vache homicide. — Le boucher Jacob Critten, âgé de 32 ans, étant occupé à tuer une vache, manqua son coup. L'animal se redressa subitement et d'un coup de corne perfora les intestins du boucher qui succomba dix minutes plus tard dans les bras de son père.

— La voiture fatale. — Mardi soir, M. A. Allemann, fabricant, à Court (Jura bernois), traversait la ville en automobile à une allure modérée, lorsqu'un garçonnet de 7 ans vint imprudemment se jeter contre sa machine. Il fut relevé et transporté à l'hôpital avec des blessures assez graves à la tête qui ne mettent toutefois pas sa vie en danger.

Vivement affecté par cet accident, M. Allemann remontait vers 10 h. à Court. Il n'aperçut pas un char placé au milieu de la route. L'automobile vint donc donner contre le timon et M. Allemann fut littéralement empalé. Il est mort sur le coup.

La victime dirigeait une importante fabrique d'horlogerie ; elle laisse une veuve et 6 enfants en bas âge.

Valais. — Un soldat tué. — Lundi soir, une petite colonne de gardes de sûreté des forts de St-Maurice descendait de Dailly à Savatan pour y passer la nuit.

Un peu avant 11 h., pour une cause encore inexplicée, — on croit que la victime a buté sur une pierre ou une racine — le caporal Briod, âgé de 25 ans, fit une chute et resta sans connaissance à quelque distance du chemin.

Ses camarades le relevèrent et l'apportèrent à l'infirmerie de Savatan, où deux médecins lui prodiguèrent des soins. Le malheureux jeune homme, atteint sans doute d'une hémorragie cérébrale, y est mort mardi matin à 9 h. 35 sans avoir repris ses sens.

M. le capitaine Schopfer, juge d'instruction de la 1^{re} division, a procédé aussitôt à une enquête. L'endroit où

l'accident est survenu n'est nullement dangereux.

— Les victimes de la forêt. — L'autre matin, un ouvrier, M. Ernest Berclaz, de Miège, occupé à abattre des arbres à la forêt au-dessus de Cordonne (Sierre), a été écrasé par un sapin. Le malheureux laisse une veuve et trois enfants en bas âge.

Vaud. — Incroyable ! — Un ouvrier casseur de pierres, nommé Jean Félix, de Châtillens (district d'Oron), occupé à la carrière de Sandy, tomba malade ces jours derniers ; ses camarades le laissèrent sans aucun soin, cinq jours durant, couché dans un fenil, au bord de la route. La police, enfin prévenue, le fit chercher et le ramena en voiture dans un état qui ne laissait plus aucun espoir. En effet, le malheureux est mort à l'infirmerie où on l'avait transporté.

— Noyade. — Un garçonnet de 7 ans, fils d'un ouvrier de Grandson, est tombé dans le lac de Neuchâtel dimanche soir. Un moniteur de la Société de gymnastique a plongé et a tiré l'enfant de l'eau ; mais malgré tous les soins qui lui ont été prodigués, celui-ci n'a pu être rappelé à la vie.

— Pauvre maman. — Lundi soir, aux Charbonnières (Vallée de Joux), une enfant de 14 mois s'amusa à la cuisine pendant que sa mère vaquait aux soins du ménage. Tout à coup, elle tomba contre une chaise et y resta sans vie. Le médecin appelé tout de suite ne put que constater le décès.

L'ÉTRANGER

France. — Les malheurs de la marine. — Sur une chaloupe montée par dix hommes, une mine a fait explosion. Trois marins sont blessés mortellement ; deux ont succombé.

On essayait une torpille de fond nouveau modèle. Un choc contre le *Faron* provoqua l'explosion du reliquat de la charge. Le premier maître Robin, le quartier-maître Le Maud et le marin Vesoso furent affreusement blessés. Robin et Vesoso succombèrent en arrivant.

— La crise du vignoble français. — La France, qui souffrait de surpro-

duction vinicole il y a quelques années, se plaint maintenant du manque de récoltes. La lutte contre la fraude, la surveillance des coupages, et dans un certain nombre de contrées l'arrachage des vignes avaient contribué à faire remonter le prix des vins. D'autre part la récolte de 1909 fut médiocre. Celle de 1910 sera mauvaise. Une hausse énorme s'est donc produite ces derniers temps. Dans le Midi, ce qui valait, il y a trois ans, 5 à 6 fr. l'hectolitre, ce qui valait de 11 à 15 fr. l'an dernier, vaut déjà cette année 28 fr., et atteindra sûrement 30 fr. Les négociants achètent couramment les récoltes sur pied à raison de 25 fr. l'hectolitre.

Le Bordelais est ravagé par le mildiou. La Basse-Bourgogne ne donnera rien. Dans l'Yonne on ne vendagera même pas et des filles de vigneronnes en sont réduites à se placer comme domestiques. Chablis ne produira peut-être pas 200 feuilletes ! La Côte-d'Or et les grands vins perdent les sept huitièmes de leur production habituelle. Les pertes s'élèvent à quatre cinquièmes dans le Beaujolais. En Touraine et en Anjou, les vins blancs ne sont pas trop maltraités, mais le rendement des vins rouges sera inférieur de deux tiers. Quant à la Champagne, c'est un désastre.

Seul le Midi aura une assez bonne récolte. A part l'Aube, qui a souffert, les trois autres grands centres viticoles, l'Hérault, le Gard et les Pyrénées-Orientales feront du vin. En Algérie, la situation est normale.

Russie. — Un typhon. — Près de Wladiwostock (Sibérie orientale) un typhon a coulé une trentaine de bateaux de pêcheurs. Il y a plus de 200 noyés.

CANTON DE FRIBOURG

Fête cantonale fribourgeoise
de gymnastique,
les 6, 7 et 8 août 1910.

Dieu veuille faire luire son soleil les 6, 7 et 8 août ! Les 1200 gymnastes romands et allemands qui se préparent à se rencontrer, ces jours-là, sur la vaste arène des Grand'Places. à

verte, le passage libre.

Il prit son élan et, avant que les gendarmes eussent pu deviner son intention, il bondit hors de la chambre et se précipita dans l'escalier qu'il descendit quatre à quatre.

Les gendarmes laissèrent échapper un cri de surprise et de colère. Mais aussitôt, ils débouclèrent leur ceinturon qui tomba sur le parquet avec le sabre, et ils s'élançèrent à la poursuite du fuyard.

Celui-ci était sorti par la petite porte du jardin, qu'il traversa rapidement. Son intention était de gagner le bois du Seuilon, où il espérait pouvoir se tenir caché jusqu'à la nuit.

Mais il n'avait que très peu d'avance sur les gendarmes, et bientôt il entendit la voix du brigadier qui lui cria :

— Au nom de la loi arrêtez !... je vous somme de vous arrêter !

Il se garda bien d'obéir. Il rassembla toutes ses forces pour redoubler de vitesse.

Les gendarmes étaient, heureusement, deux hommes forts, courageux, pleins d'énergie et tenant à remplir leur devoir. La poursuite continua, acharnée. Peu à peu ils

Fribourg, guettent anxieusement le ciel, pour y surprendre une promesse de beau temps stable, qui les garantisse contre tout mécompte. Et les comités ! A la peine depuis plusieurs mois, ils sont sur les dents ces derniers jours ; quel réconfort ce leur serait, au milieu de la fièvre des ultimes préparatifs, de se reposer dans la certitude de trois belles journées de soleil ! Espérons encore une saute propice, malgré les menaces d'un ciel morose.

La population de la ville de Fribourg a répondu d'un admirable élan à l'appel du comité des prix ; nous avons dit l'autre jour quelles merveilles d'art et d'utilité pratique s'étaient dans les vitrines des magasins de la ville. L'hospitaller cité ne s'en tiendra pas là et les jeunes hôtes qu'elle attend peuvent être assurés de la trouver parée en leur honneur de ses plus coquets atours. La décoration de la ville a commencé par les édifices publics, qui donnent le ton d'une ornementation profuse et pleine de coquetterie :

La place de fête est prête. La cantine ouvre sa vaste nef pavoisée, enguirlandée et fleurie aux trois mille hôtes qui la rempliront chaque soir, à l'occasion des brillantes représentations du samedi et du dimanche. Les vins qu'on y servira sont de premier choix et la restauration froide qu'on tiendra prête pour tout venant sera de la meilleure qualité. Le comité des subsistances est composé de personnes qui mettent tout leur cœur à s'acquiescer de leur mandat d'une façon irréprochable.

La place de fête, qu'encadre le plus frais et le plus magnifique des sites, est pourvue de toutes les commodités voulues. Les estrades, situées à l'est, près d'une belle allée d'arbres, sont très confortables. Postes sanitaires, téléphone, boîtes aux lettres seront à proximité immédiate.

Pour Jacquard. — Une pétition adressée à M. le président Fellières pour appuyer la demande de grâce de Jacquard, l'un des assassins de July, a été mise en circulation ces jours derniers par M^{re} Dupraz, avocat. Elle porte de nombreuses signatures d'avocats, juristes, professeurs à l'Université, membres des autorités de districts, etc. Le Conseil communal d'Orsonnens l'a également signée.

Les pétitionnaires font ressortir notamment que Jacquard n'avait que 16 ans et 7 mois au moment du crime et que le rapport médico-légal a conclu à la responsabilité atténuée du jeune assassin.

gagnèrent du terrain et se trouvèrent bientôt sur les talons du fuyard. Deux fois ils furent au moment de le saisir, et deux fois il leur échappa, par un crochet la première, la seconde en sautant par-dessus une clôture.

Toutefois, au bout d'un instant, Parisel sentit tout à coup ses forces s'épuiser ; il n'était plus qu'à une faible distance du bois.

— Si je pouvais l'atteindre, se dit-il, je serais sauvé.

Mais les gendarmes le serraient de près. Il prit un parti extrême. Il fit brusquement volte-face et les six canons d'un revolver menacèrent les poitrines des gendarmes.

Ceux-ci s'arrêtèrent.

— Si vous faites un pas de plus, leur dit Parisel, je tire.

Les gendarmes se regardèrent ; mais leur indécision dura peu. Ensemble ils bondirent en avant.

Parisel n'avait pas fait une vaine menace.

Une détonation, suivie immédiatement d'une autre, se fit entendre. Un des gendarmes poussa un cri et s'affaissa sur le sol. Une balle l'avait frappé au-dessus du genou. La seconde balle, destinée au brigadier, ne

FEUILLETON DE « LA GRUYERE »

224

La Fille maudite

PAR
ÉMILE RICHEBOURG

Puis, avec une force et une énergie extraordinaires, elle le saisit par le bras et le traîna vers une des fenêtres de la chambre, en criant :

— Viens voir les gendarmes, ils sont en bas, ils viennent pour te prendre ; c'est moi qui les ai amenés, je leur ai tout dit, tout !

Parisel jeta les yeux dans la cour et vit les chevaux des deux gendarmes.

Saisi d'un tremblement nerveux, il bondit en arrière en poussant un cri.

Les spectateurs de cette scène épouvantable restaient immobiles, comme pétrifiés.

Depuis un instant, Jean Renaud et Blanche étaient entrés aussi dans la chambre.

Un bruit de pas lourds, auquel se mêlait le sonnement des éperons d'acier et des fourreaux de sabres, retentit dans l'escalier.

Gertrude s'élança vers la porte, qu'elle ouvrit toute grande. Puis elle se retourna, en criant avec une joie sauvage :

— Les voilà, les voilà ! voici les gendarmes !

Les deux agents de la force publique se montrèrent sur le palier, le sabre au côté, le fusil en bandoulière.

Gertrude leur montra Parisel en disant :

— Voilà l'assassin !

Le misérable, courbé, frissonnant, jetait de tous les côtés des regards de bête fauve. Il se voyait perdu. La fausse accusation de la servante l'avait terrifié. Si, innocent de ce crime, l'accusation ne lui paraissait pas redoutable, il savait que, une fois entre les mains de la justice, ayant Gertrude contre lui, il aurait à rendre des comptes terribles.

La peur s'empara de lui et il songea à échapper par la fuite au châtimement qui l'attendait.

Les gendarmes entrèrent dans la chambre.

— Au nom de la loi... commença le brigadier.

Parisel avait vu devant lui la porte ou-

Il est a
tion du C
dant.

G

Comme
membres
la dernière
Bulle son
aussi nom
nière cant
geois qui
train de
solemnité
9 h. 45.

Nos
C'est dem
de Bulle
route pou
nastique
peront au
bourgeois
cès.

Le tir

Dimanche
à La Tou
la Fédéra
la Gruyer
part avec
reurs. Les
cette ann
Vuadens,
Le tir
gramme
La Soc
disposant
bien amé
des C. E.
site de ce

Outre
plan prév

Cone

cours de
lieu à Bu
13 jum

1. Torri
2. Over
3. Torci
4. Progi
5. Fross
6. Pitte
7. More
8. Caste
9. Dupr
10. Andr
11. Kolly
12. Peiry
13. Bour

Liste
de la fé
nastiqu
M. Augus

P'avait pas

Parisel n
ner encore
brigadier c

Celui-ci,
fut plus m
plus que c
raire dans
le brigadie

Parisel et

Le misé
contre terr

La balle

broyant to
dans une c

La mort

Au
On relev
heures pl
paix de S
par les g
se rendre
Le cadav
transporté
l'ordre d'y

Il est aussi question d'une intervention du Conseil d'Etat, dit l'Indépendant.

GRUYÈRE

Communiqué. — Les anciens membres du comité d'organisation de la dernière fête de gymnastique de Bulle sont invités à accompagner aussi nombreux que possible la bannière cantonale des gymnastes fribourgeois qui partira dimanche matin, au train de 8 h. 35, pour Fribourg. La solennité de la réception aura lieu à 9 h. 45.

Nos gyms à Fribourg. — C'est demain samedi que les sections de Bulle et de Broc se mettront en route pour la fête cantonale de gymnastique de Fribourg où elles participeront au concours des sections fribourgeoises. Souhaitons-leur bon succès.

Le tir dans la Gruyère. — Dimanche prochain, 7 août, aura lieu à La Tour-de-Trême le tir annuel de la Fédération des Sociétés de tir de la Gruyère. Seize sections y prendront part avec un effectif total de 423 tireurs. Les nouvelles sections entrées cette année sont celles de Montbovon, Vuadens, Sorens et Botterens.

Le tir à exécuter comprend le programme militaire facultatif. La Société de La Tour-de-Trême disposant d'un stand bien placé et bien aménagé, à deux pas de la gare des C. E. G., tout fait prévoir la réussite de cette fête.

Outre le concours de sections, le plan prévoit un tir franc.

Concours. — Résultat du concours de juments poulinières qui a eu lieu à Bulle, le 4 août.

	Cl.	Fr.
1. Torriani Louis, Bulle	I	70
2. Overney Léon, Charmey	II	50
3. Torcier Joseph, Vaulruz	II	50
4. Progin Xavier, Vuadens	II	50
5. Frossard Louis, Romanens	II	50
6. Pittet Séraphin, Bulle	II	50
7. Moret Paul, Vuadens	II	50
8. Castella Jules, Albeuve	II	40
9. Dupré Louis, Villarvolard	II	40
10. Andrey Alph., Cerniat	II	40
11. Kolly Aug., La Roche	III	30
12. Peiry Olivier, Botterens	III	30
13. Bourquenoud H., Vaulruz	III	30

Liste des dons en faveur de la fête cantonale de gymnastique. — Dernière liste 508 fr. M. Auguste Glasson, fers (nature) 8

Pavait pas atteint. Parisel reprit sa course, prêt à se retourner encore et à faire feu de nouveau si le brigadier continuait à le poursuivre.

Celui-ci, voyant son gendarme blessé, ne fut plus maître de sa colère. Parisel n'avait plus que quelques pas à faire pour disparaître dans le bois. Rapide comme l'éclair, le brigadier saisit son fusil, l'épaula, ajusta Parisel et fit feu.

Le misérable tomba foudroyé, la face contre terre. La balle l'avait frappé à la nuque et, broyant tout sur son passage, s'était logée dans une cavité du cerveau.

La mort fut instantanée. XXVII. Au château d'Arfeuille. On releva le corps du père Parisel deux heures plus tard, en présence du juge de paix de Saint-Irvin qui, prévenu la veille par les gendarmes, avait jugé nécessaire de se rendre à Frémicourt.

Le cadavre du beau François ayant été transporté à Civry, le juge de paix donna l'ordre d'y conduire celui du père Parisel. (A suivre.)

fr.; Anonyme 5 fr.; Anonyme 5 fr.; M. Martin Trezzini, entrepr. 2 fr.; M. Léopold Späth-Seydoux 5 fr.; M. J. Musy, avocat 5 fr.; M. Alfred Reichen, juge 5 fr.; Commune de Grandvillard 20 fr.; M. Louis Morard, not. 5 fr.; M. le D^r Savoy, préfet 5 fr.; M. L. Menoud 2 fr.; M. P. Morard, avocat 5 fr.; M. Clément Pernet, Montbovon 1 fr.; M. Joseph Gremion, Epagny 2 fr.; M. Ch. Chevalley, Montbovon 1 fr.; M. Jules Brailard, Les Sciernes 0 fr. 50; M. Alph. Grangier, Montbovon 1 fr.; M. Louis Schmidt, Montbovon 1 fr.; M. Désiré Jolliet, Montbovon 1 fr.; M. Joseph Pernet, Montbovon 2 fr.; M. Jean Gurtner, entrepr., Albeuve; M. Victor Dafflon, Gruyères 1 fr.; M. Eugène Grand, Montbovon 2 fr.; M. Félicien Grangier, Montbovon 5 fr.; M. Ph. Dubas, négt., Bulle 5 fr.; M. J. Gretener 5 fr.; M. Alfred Moret 5 fr.; M. Pasquier, notaire 5 fr.; M. Dupré, notaire 5 fr.; M. Napoléon Niquille 5 fr.; M. Aug. Peyraud 5 fr.; M. A. Brandt 3 fr.; M. M. Vve Alex. Desbiolles 2 fr.; M. H. Fincks 2 fr.; MM. Casagrande et Gasparoli 2 fr.; M. Mourlevat 1 fr.; Anonyme 1 fr.; M. E. Moret 1 fr.; M. Morel, libraire, (nature).

De Vuadens.
M. Georges Sottaz, négt. 2 fr.; M. Léopold Dupasquier 1 fr.; M. Jos. Pinaton, comm. de bois 1 fr.; M. Barbey, inspecteur 2 fr.; M. Alph. Terrier, secrét. communal 1 fr.; M. Alph. Moret 1 fr.; M. Jean Pugin 1 fr.; M. Hyacinthe Moret 1 fr.; M. Isidore Moret, caissier communal 1 fr.; M. Emile Moret, cons. com. 1 fr.; M. Paul Terrier, Adrey 1 fr.; Anonyme 1 fr.; M. Vve Moura, Croix-Blanche (nature) 2 fr.; M. Emile Dupasquier 1 fr.; M. Bertherin, hôtelier (nature) 2 fr.; M. M. Pégaitz, anc. instit. 1 fr.; M. Eugène Demierre, charron 2 fr.; M. Isidore Dupasquier 1 fr.; M. Célestin Terrier, débit de vin 1 fr.; M. Vve Marmier 0.50 fr.; M. Joseph Dupasquier 1 fr.; M. Moret, juge de paix 1 fr.; Société de chant 5 fr.; M. Pierre Giller 0.50 fr.; Anonyme 0.50 fr.; M. Jean Dupasquier, aubergiste 1 fr.

De Charmey (par M. Laurent Aeb) 3 fr. 20.
Total, fr. 682.20.
Grâce à diverses faveurs obtenues des commerçants de la place lors de l'achat des prix, il a été expédié au Comité des Prix de la fête une valeur de fr. 725.50 en nature.

La Commission des Prix de la Gruyère remercie sincèrement tous les généreux donateurs qui ont contribué à l'accomplissement de sa tâche.

Chalamala. — On prévoit pour la représentation de dimanche prochain une participation de plus de 200 personnes de Mézières. De partout les demandes de places affluent. Le succès de Chalamala va toujours croissant.

A vendre

faute d'emploi, une **motocyclette** «Muller-Vogel» 2 1/4 HP, état de neuf. S'adresser à Haasenstein et Vogler, sous H 1244 B. 1211

L'Hôtel des Alpes, Bulle, demande plusieurs sommelières pour dimanche 7 août.

A vendre :

dès ce jour, **6000 gros fagots** de nouës bien secs. S'adresser à Ph. Dubas.

On demande un jeune homme bien recommandé, sachant soigner et conduire les chevaux, pour une ferme du canton de Vaud. S'adresser à Alfred Küffer, Le Ruissau près Grens sur Nyon.

Incontinence d'urine et catarrhe de la vessie.

Depuis quelques années, je souffrais de faiblesse dans les jambes et le dos, d'incontinence d'urine, douleurs dans le bas-ventre et toux avec expectoration. Après avoir fait examiner mon eau par l'Institut de Médecine naturelle Schumacher, j'ai été guéri par ses remèdes très efficaces. Rosa Winteler, Ruffi-Schänis. — Signature légalisée: Schänis, le 10 février 1905. Le secrétaire municipal: Ad. Glaus.

Que celui qui veut connaître son mal et en être guéri envoie son eau ou la description de sa maladie à l'Institut de médecine naturelle, Niederurnen (Suisse), de H.-J. Schumacher, médecin praticien et pharmacien diplômé. Brochure gratis.

A louer

rue de Vevey, un magasin, un bureau de deux pièces, chauffage central. Rue de Gruyères, un appartement de 3 ou 4 pièces. S'adresser à l'agence Haasenstein et Vogler, à Bulle.

Mises de bétail.

Le soussigné exposera en mises publiques, le **mardi 10 août**, à 10 heures du matin: 1 taureau de 2 ans, tacheté noir, 1 taureau de 6 mois, tacheté rouge, 1 vache portante, tachetée noire, 1 génisse portante, tachetée noire, 1 génisse portante, tachetée rouge et 1 veau gras.

François Risse, au Peny, La Roche.

J. GIPPA, Bulle

Entreprise générale.

Projets et plans. Installations rurales modernes. — Location de matériel pour entrepreneurs: matériel roulant et rails, moteurs, pompes centrifuges. Treuils perfectionnés, etc., etc.

MENUISERIE

FABRIQUE DE NEUBLES

simples et artistiques.

— Etudes et devis gratuits. — Travail soigné à des prix très modérés.

A 10 minutes d'une gare de la Gruyère, à vendre

un joli domaine

de 25 poses. S'adresser par écrit à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H1265B.

On offre à vendre

bon bois sec pour le potager et trois ou quatre sapins sur pied. PASQUIER Auguste, Maules.

A louer

Grand'Rue, belle chambre meublée. S'adresser à Léon Blanc, négociant.

A vendre dans la vallée de Charmey une

belle montagne.

Pour renseignements, s'adresser par écrit à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H1264B.



N'employez que le

Poli-Cuivre WERNLE

Emploi économique!

Effet surprenant!

20 cts. le paq. pour 3 dt.

Dans les drogueries, épiceries etc.

ON DEMANDE

pour tout de suite un **ouvrier scieur**, si possible célibataire. S'adresser Scierie MONARD, Môtiers (Travers).

A vendre ou à louer.

Les immeubles ci-dessous désignés situés à la bifurcation des routes de Broc et de la Haute-Gruyère, Commune de la Tour-de-Trême, 1^o 410 Art. 900 8 abb. fol. 4 No 20. Le Closalet, LesANGES No 340, habitation et place de 8 ares 90 centiares (99 perches). Entrée immédiate. S'adresser à la Direction de la Banque Populaire de la Gruyère.

On demande

pour le mois d'octobre une **servante** d'un certain âge pour faire le ménage. S'adresser à Haasenstein et Vogler à Bulle, sous H 1263 B.



Eau de table parfaite (Analyse off.)

Se trouve dans toutes les bonnes maisons.

Dépôt pour la Gruyère: De Vevey-Chiffelle, Bulle.

A louer

un logement de 2 pièces et cuisine avec eau. S'adresser à Mme Léonie Perritaz, rue du Moléson.

A vendre

faute d'emploi, un lit en bois complet. S'adresser à la Fleur-de-Lys, Bulle.

On cherche

une **fillette** forte de 20 à 30 ans pour les travaux du ménage. Entrée de suite. Bon gage. S'adresser à Haasenstein et Vogler, à Bulle. 1206

On demande

une **jeune fille** pour aider au ménage. S'adresser à Haasenstein et Vogler, à Bulle.

AVIS

Le bureau de **C. GREMAUD, agent de la Banque Populaire Suisse** est transféré, à partir du 6 août, au 1^{er} étage de la boucherie Enkerli (ancien bureau du Contrôle des hypothèques).

FERMIER

On demande pour le 1^{er} novembre prochain, un **fermier actif** et sérieux pour une ferme située près de Lausanne. Contenance 38 poses environ (1710 ares). Droit de vente des consommations. S'adresser à l'étude de M. E. MORET, notaire, St-Pierre, 8, Lausanne.

LES BAINS

du NORD

sont ouverts au public tous les **mardi, jeudi et samedi**. Téléphone. Se recommande, **O. GENOUD**

Jos. Baudère, Bulle

Fabrique de meubles, bureaux américains, demande **un apprenti.**

A remettre

de suite un beau **grand jardin**, prêt à récolter. S'adresser à l'agence Haasenstein et Vogler, Bulle.

Commerce de fer Fribourgeois S. A.

Le Sauveur des Récoltes

Simple
un seul engrenage.
Solide
tout en acier

Perfectionné
Modèle 1910.
Pratique
une ou deux bêtes

Nouveau Râteau à décharge latérale et continue, marque
„ OSBORNE ”

S'emploie pour aligner, « rintzotter » et amonceller tout en ratelant proprement, aucun inconvénient des autres râteaux de ce genre.

Fonctionnement irréprochable garanti.

Grande économie de bras et de temps.

Demandez prospectus au

Commerce de fer Fribourgeois S. A.

FRIBOURG 90, Rue du Pont Suspendu, 90 FRIBOURG



Les chaussures Hirt sont les meilleures

Garantie pour chaque paire. Demandez catalogue gratuit!

J'expédie contre remboursement:

Souliers de dimanche pour messieurs, solides et élégants	No. 39-48	Frs. 8.50
Souliers de travail à crochets pour messieurs, ferrés	No. 39-48	Frs. 9. —
Souliers de travail à oeillets pour ouvriers, ferrés, la	No. 39-48	Frs. 7.80
Souliers de dimanche pour dames, forme élégante	No. 36-42	Frs. 7. —
Souliers de travail p. dames, ferrés	No. 36-43	Frs. 6.30
Souliers pour fillettes, solides et ferrés	No. 26-29	Frs. 4.20
	No. 30-35	Frs. 5.20
Souliers de dimanche pour fillettes	No. 26-29	Frs. 5. —
	No. 30-35	Frs. 6. —
Souliers p. garçons, solides et ferrés	No. 26-29	Frs. 4.50
	No. 30-35	Frs. 5.50
	No. 36-39	Frs. 6.80

Rod. Hirt, Lenzbourg.

AGRICULTEURS!

C'est toujours l'AGENCE AGRICOLE DE ROMONT (Moulin agricole) qui fournit aux meilleures conditions :

Farine du pays

Mais en grains et moulu.

Sons français et du pays

Flocons d'avoine

Avoinnes fourragères

Orge, avoine, froment comprimé ou concassé, etc.

Toutes nos marchandises sont garanties et de première qualité; elles sont adressées sur demande à toutes stations de Chemin de fer.

Savon Bor Milk

par Rumpf et Cie, le seul remède infailible contre toutes les

Impuretés du teint.

A 75 cent. pièce à la pharmacie P. Gamin; Coiff. P. Gremaud et Coiff. Vve A. Margot, Bulle.

La Fabrique de chocolat
Cailler, à Broc

engage constamment
des jeunes filles.

S'y adresser.

Dépôt des Jumelles à prismes Zeiss, grossissement 6, 8 et 12 fois. Essai à volonté.
Beau choix de jumelles de théâtre. Jumelles de campagne depuis fr. 10, 15, 18, 20, 25, etc.

Baromètres. Thermomètres. Lunettes et pince-nez.

L. DELABAYS, opticien
BULLE

Agence agricole Suisse
Autorisée par l'Etat

Demande toujours bons vachers et fromagers (bons gages).
Gigon-Gavard, rue Gutenberg 3 b., Genève.

Chaussures

Wilh. Gräb
Zurich
4 Trittligasse 4

Marchandise garantie et solide

Catalogue illustré (contenant 400 articles) gratis et franco entre autre, articles recommandés:

Souliers forts p. ouvriers	Frs. 7.80
Bottines à lacor, pour hommes, très fortes	9.40
Bottines élég., avec bouts, à lacor, pour hommes	9.50
Partouilles pour dames	2. —
Bottines à lacor, très fortes, pour dames	6.40
Bottines élégantes, avec bouts, à lacor, p. dames	7.20
Souliers pour fillettes et garçons No. 26 à 29	4.40
„ 30 à 35	5.20

Envoi contre remboursement

Echange franco

Maison de toute confiance, fondée en 1880.

Dans votre intérêt

Demandez le catalogue illustré de la

Maison d'expédition de Chaussures

Th. Sottas-Thalmann, Bulle.

Souliers forts pour ouvriers	N° 40 - 47	Fr. 8. —
Bottines du dimanche pour messieurs	» » »	8.80
» » » avec bouts	» » »	9.50
» fortes, ferrées, pour dames	N° 36 42	6.30
» du dimanche, » hautes garnies »	» » »	7.20
» pour fillettes et garçons,	N° 30-35 depuis	fr. 5.20
» » »	» 26-29 »	fr. 4.20

Maison de confiance.

Réparations.

Fête cantonale de gymnastique

les 6, 7 et 8 août 1910

A FRIBOURG

50 sections.

1200 gymnastes.

Concours de sections et concours individuels, samedi après midi dès 1 1/2 heure et le dimanche, toute la journée.

Dimanche, à 6 h. du soir : Exercices généraux.

Lundi 8 août, dès le matin, Concours spéciaux individuels. A 10 heures : Exercices généraux. 11 heures : Distribution des prix.

Les samedi, dimanche et lundi soir, dès 8 heures, productions spéciales des Sections et Concert à la Cantine. (Place pour 3000 personnes).

Le bienveillant concours des Sociétés de musique de la ville est assuré.

VINS & LIQUEURS

J'offre des VINS ROUGES & BLANCS, garantis naturels, à 38, 40, 45, 50, 55 et 60 cent. le litre, fûts de toutes grandeurs à disposition des clients.

Malaga en fûts d'origine de 16 litres à fr. 18, 20 et 24, fût compris.

Cognac, Rhum, Kirsch, Bitter, Gentiane, Malaga, Madère, Xérès, Oporto, Vermouth, Asti, etc., en bouteilles et ouvert à prix réduits.

Se recommande,

Francisco RIBES, Vins, à Bulle.

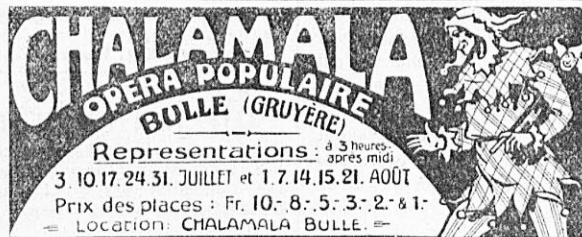
Hôtel-Restaurant Bellevue, Broc.

Le soussigné a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il dessert le susdit établissement.

Bonnes consommations. — Restauration et Truites à toute heure.

Service soigné. — Ecurie pour chevaux.

Emile Curty-Dupasquier.



CHALAMALA
OPERA POPULAIRE
BULLE (GRUYERE)

Représentations: à 3 heures, après midi

3. 10. 17. 24. 31. JUILLET et 1. 7. 14. 15. 21. AOÛT

Prix des places: Fr. 10.- 8.- 5.- 3.- 2.- & 1.-

Location: CHALAMALA BULLE.